



## Un co-développement durable et la prospérité partagée

L'Exposé d'Abdeljelil Bedoui

Dans le cadre de la préparation d'un modèle alternatif au développement actuel, le FTDES considère que le partenariat avec l'Union Européenne et les institutions internationales constituent une composante essentielle de ce modèle. La recherche d'un modèle alternatif passe nécessairement par une rénovation du partenariat avec ces deux principaux partenaires.

Cette rénovation doit être basée sur l'extension et le respect du droit humain, en particulier les droits à l'éducation, à la santé, à la protection sociale et au travail décent. Pour cela, cette rénovation doit être soucieuse de l'établissement d'un co-développement durable et d'une prospérité partagée.

Concrètement, cette rénovation doit aider les pays du sud à renouer avec les politiques sectorielles pour diversifier et densifier leur tissu productif d'une part, et avec les politiques de redistribution pour lutter contre l'aggravation des inégalités sociales et régionales et l'exclusion, d'autre part.

En outre, cette rénovation doit soutenir le financement du modèle alternatif à travers l'annulation d'une partie de la dette contractée avec l'ancien régime déchu et l'enlèvement des contraintes de remboursements pour la partie restante. Enfin, cette rénovation devrait rompre avec les conditionnalités antisociales imposées à chaque fois qu'il y a un accord pour l'aide et l'appui au développement.

Supported by



Friedrich Naumann  
STIFTUNG FÜR DIE FREIHEIT

